



Les informations et résultats du tableau de frais sont donnés à titre indicatif et ne peuvent en aucun cas constituer un document à caractère contractuel. La consultation auprès d'un notaire permettra de compléter cette information.

Rappel de vos critères :

Dans le département Paris (75), vous avez fait l'Acquisition d'un bien bâti, financé Sans emprunt , pour un prix de 1 680 000 € .

Résultat de l'évaluation en date du mercredi 18 juin 2025.

Emoluments du notaire	14 620 €
Emolument proportionnel de vente	13 820 € (dont 2 764 € de TVA)
Copies et formalités (estimation)	800 € (dont 160 € de TVA)
Emoluments réduits en application de l'article A 444-175 du code de commerce	0 € (dont 0 € de TVA)

Droits dus au Trésor Public	97 552 €
Droits d'enregistrement	97 552 €

Coût lié à la publicité foncière (fichier immobilier)	1 680 €
Frais de publication de vente	1 680 €

Débours	600 €
Estimation des frais annexes	600 €

TVA	2 924 €
Montant de l'évaluation de la TVA (Trésor Public)	2 924 €

Montant total de l'évaluation des frais (Arrondi) 117 400 €

Répartition des frais

Le total des frais représente 6.99 % du prix d'acquisition dont 6.08 % destinés au Trésor Public.

